

DEFILE DE SAINT-NICOLAS 2024

CIRCULATION INTERDITE :
samedi 07 décembre de 10h00 à 23h30
dimanche 08 décembre de 10h00 à 18h30

CIRCULATION INTERDITE :
du vendredi 06 décembre 18h00
au dimanche 08 décembre 20h00

STATIONNEMENT INTERDIT:
du vendredi 06 décembre 18h00
au dimanche 08 décembre 20h00

CIRCULATION INTERDITE:
samedi 07 décembre
de 17h00 à 23h30

STATIONNEMENT INTERDIT:
du vendredi 06 décembre 18h00
au samedi 07 décembre 23h30

CIRCULATION INTERDITE :
samedi 07 décembre
de 15h00 à 22h00

STATIONNEMENT INTERDIT :
du vendredi 06 décembre 18H00
au samedi 07 décembre 22h00

